



## GESTION SOCIALE ET URBAINE DE PROXIMITE : DEVELOPPER LE ROLE DES HABITANTS DANS LA GESTION DU QUARTIER

### Les commissions « cadre de vie » ou diagnostic en marchant

Tous les espaces extérieurs des immeubles sont diagnostiqués une fois par an lors des commissions cadre de vie en marchant. Ce diagnostic est réalisé sur le terrain en présence de la chargée de mission GSUP du Grand Projet de Ville, du service Espaces Verts de la Ville de Lyon, du service de la Propreté du Grand Lyon et de la Police Municipale. Les services sont guidés par le bailleur ou le syndic et par les représentants des habitants (collectifs ou conseil syndicaux). Lors de ces diagnostics, l'ensemble des dysfonctionnements des services est repéré ainsi que les travaux à réaliser.

Un fonds de petits travaux est disponible pour permettre des aménagements nécessaires pour les habitants.



#### En chiffres

**10** commissions par an

**1** par secteur

**100** habitants impliqués

**45 000** euros pour réaliser de petits travaux

#### Partenaires :

- Direction des espaces verts de la Ville de Lyon
- Direction de la Propreté du Grand Lyon
- Police Municipale
- Bailleurs et Syndics de copropriété
- Collectifs d'habitants et Conseil syndicaux

#### Objectifs :

- Mobiliser les habitants autour de rencontres avec les services techniques et les bailleurs.
- Etablir un diagnostic partagé des dysfonctionnements.
- Consolider le partenariat entre les acteurs.
- Aider la prise en compte par les services gestionnaires des priorités telles que les vivent les habitants.
- Contribuer à une meilleure responsabilisation des habitants

# Un fonds de petits travaux

Le fonds de petits travaux a été créé pour apporter une réponse rapide aux dysfonctionnements sur les espaces extérieurs qui ne peuvent être pris en compte par les services gestionnaires ou les bailleurs. Souvent ce sont des travaux liés aux usages des riverains comme l'aménagement d'un cheminement ou la pose d'une rampe d'escalier.

Il permet la réalisation de travaux d'entretien, de mise en sécurité du mobilier urbain, d'aménagement de proximité. Ces travaux sont répertoriés pour la plupart lors de diagnostics en marchant.

Ce fonds de petits travaux est géré par le service Espaces Verts de la Ville de Lyon (gestions des bons de commande, suivi des chantiers, réception des travaux, paiements des factures).

Les travaux sont réalisés par des entreprises d'insertion (Régie de quartier de La Duchère, AIJE...).

## Objectifs :

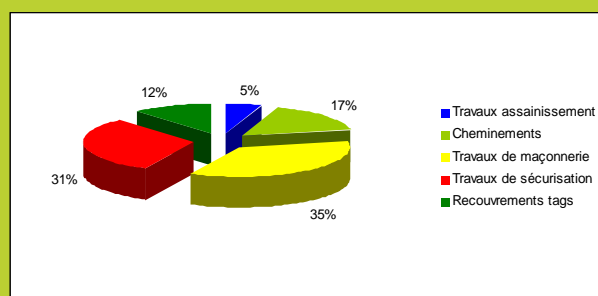
**Intervenir rapidement sur l'ensemble des espaces extérieurs ouverts et accessibles à tous quelques soit les domanialités.**

## Partenaires :

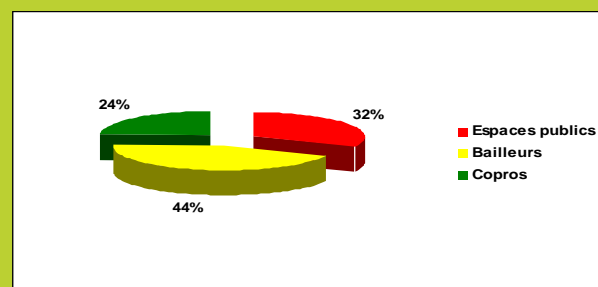
- Direction des espaces verts de la Ville de Lyon
- Régie de quartier de La Duchère,
- Bailleurs,
- Ets AIJE,
- les habitants.

## Bilan depuis 1999

### Répartition par nature des travaux



### Répartition par espaces



## Le budget :

45.000 euros annuel au titre de la Politique de la ville (50% Ville de Lyon, 50% Grand Lyon)

Répartis suivant les priorités des travaux repérés lors du diagnostic en marchant.

## Quelques exemples de petits travaux réalisés :



Reprise de dalles sur un cheminement vers l'immeuble 332 à Balmont.

Réalisé en 2005 / Montant des travaux : 3000 €



Grillage remplacé à la Sauvegarde.

Réalisé en 2005 / Montant des travaux : 500 €



Mur d'un local technique repeint .

Réalisé en 2006 / Montant des travaux : 1300 €

